



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 16 juin 2025

Présidence : M. Béat Grand, Président

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis N° 04/2025 du 31 mars 2025 relatif aux comptes 2024 du Fonds culturel Riviera (FCR) ;
- ouï** le rapport de la commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera, chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

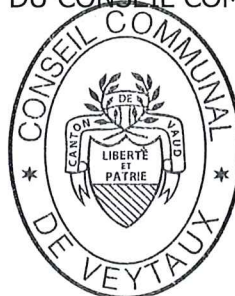
1. d'adopter les comptes 2024 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré en séance du lundi 16 juin 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Le Président :

B. Grand
B. Grand



Le Secrétaire :

D.-J. Alves de Almeida

P.O. *D.J. Alves de Almeida*